COMMÉMORATIONS MILITAIRES ET HISTOIRE AU CANADA

SERGE BERNIER

Serge Bernier devient directeur à la Direction – Histoire et patrimoine en 1995. Né à Montréal, il reçoit son Baccalauréat ès arts en histoire du Collège militaire royal. Récipiendaire d'une bourse lui permettant d'obtenir le Diplôme du Centre des Hautes Études européennes, il a ensuite complété son Doctorat en histoire contemporaine à Strasbourg, en France, tout en servant comme officier d'état-major au Quartier général de la Défense nationale.

Bien que le Canada n'ait pas de héros militaires facilement reconnus par tous ou une histoire unificatrice, le pays commémore certains événements militaires, sans que cela soit fait de la façon fiévreuse que l'on rencontre dans quelques autres pays occidentaux. La commémoration est certes une façon d'éviter de perdre notre passé, comme l'a écrit Pierre Nora.[1] Mais elle a ses pièges, ce passé étant revisité et forgé à l'aide du présent,[2] un présent qui contient souvent une forte influence politique et où la mémoire est sélective : les souvenirs agréables sont exaltés alors que les désagréables sont occultés.[3]

En cette année 2015, le gouvernement fédéral prépare des démonstrations pour 2017, une année qui permettra de souligner, entre autres, le 100e anniversaire du fait d'armes canadien à Vimy et surtout le 150e de la Confédération canadienne. Prenons Vimy et ce qu'on en dira très probablement, soit la victoire du Corps d'Armée canadien opérant pour une première fois avec ses quatre divisions lors d'une grande attaque. Mentionnera-t-on le nom du commandant britannique de ce corps d'armée, Julian Byng, chef militaire charismatique extrêmement compétent, qui sera fait vicomte Byng de Vimy par le roi (victoire britannique ?) et dont le passage au Canada à titre de Gouverneur-Général,

1 Nora, Pierre, « L'ère des commémorations », dans Les lieux de mémoire, Paris Gallimard (Quarto), vol. 3, 1997, p. 4687.

2 Bernier, Serge, « Histoire et commémorations militaires — le cas canadien », dans Présentations de l'Académie des lettres et des sciences humaines, vol. 54, Société royale du Canada, 2001, p. 184.

3 Ibid., p. 185.

dans les années 1920, sera marqué par une implication jugée inappropriée dans la politique canadienne ? Et, lorsque on soulignera que Vimy fut un moment fondateur de la nation canadienne, y aura-t-il quelqu'un pour demander de quelle(s) nation(s) on parle ?

Les organisateurs des célébrations revisiteront-ils également tout ce qui a entouré la Loi du Service obligatoire en cette année 1917 et ses suites en avril 1918, avec des civils tués par la troupe à Québec lors d'une émeute anti-conscription ? Que faisaient ces soldats à Québec alors qu'on avait un urgent besoin d'eux outre-mer ? Le traficotage des votes lors de l'élection de décembre 1917 sera-t-il considéré ? Évoquera-t-on le fait que la conscription peut être directement liée à la victoire à Vimy, au moment où les volontaires ne se présentaient plus en assez grand nombre pour permettre de remplacer les pertes subies — 10 602, dont 3600 tués en cinq jours de ce combat victorieux ? Que la conduite de la guerre ait été confiée à un ministre mentalement instable jusqu'à la fin de 1916 sera-t-elle étudiée ? L'impact des décisions de cet homme, qui se fera entendre jusqu'à la fin des combats et même après, nous vaudra-t-il quelques lignes lors des commémorations officielles ?

Quant à l'histoire de cette même année, qu'en fera-t-on ? S'arrêtera-t-on sérieusement, par exemple, à un des dommages collatéraux de la Grande Guerre survenus en 1917 ? Parlera-t-on avec le sérieux approprié de la terrible explosion survenue dans le port d'Halifax, en décembre, alors qu'un navire chargé d'explosifs et de munitions, véritable bombe sur mer, a explosé dans la rade suite à une collision, tuant près de deux mille personnes, en blessant plus de 9000 et oblitérant une bonne partie de la ville ? Se souviendra-t-on que plus de 7 millions de Canadiens ont vécu la Grande Guerre sans quitter le pays, tout en participant à l'effort de guerre de toutes les façons, y compris le sacrifice de proches partis au front ?

C'est ce type de problématique qui rend toujours l'historien dubitatif face aux grandes commémorations. D'une part, il peut difficilement repousser de la main ces rappels nécessairement historiques. Par ailleurs, il ne peut non plus totalement mettre de côté le fait que ces moments omettront une grande partie du tableau historique et qu'une seule interprétation sera retenue, pas nécessairement la plus sérieuse.

D'ailleurs quels faits militaires devrait commémorer le Canada ? Prenons la bataille des Plaines d'Abraham de 1759. Sait-on au pays que ce combat, dont le résultat fut déterminant en ce qui concerne le Canada actuel, n'est pas reconnu officiellement par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ? Cette commission qui conseille le gouvernement depuis 1919, entre autres sur les événements qui ont marqué et façonné le pays, a retenu le « Siège de Québec » comme moment marquant. On se souviendra qu'en 2009, un groupe de personnes voulait reproduire la bataille à l'occasion du 250e anniversaire de celle-ci, ce qui a donné lieu à tout un débat, à l'échec de l'entreprise et à un délicieux livre[4]. Quant à la bataille de Sainte-Foy, en 1760, un combat français victorieux mais qui n'aura

4 Tremblay, Yves. *Plaines d'Abraham. Essai sur l'égo-mémoire des Québécois. Montréal,* Athéna Éditions, 2009. 248p.

finalement été fait que pour l'honneur, elle a été à peine mentionnée en 2010, alors qu'en 1910, elle avait été très fortement rappelée.[5]

En 2012, le gouvernement fédéral se lance dans l'opération guerre de 1812, un aspect de notre histoire dont une bonne partie de la population, sans éducation historique, ignorait à peu près tout. Quel était le comité d'organisation dans ce cas ? Quelques fonctionnaires fédéraux dont l'indépendance d'esprit est pour le moins à questionner ? On a rappelé quelques-unes des grandes victoires britanniques grâce à l'apport des milices canadiennes. Cependant, au vu du traité de paix de Gand (décembre 1814) et de ce qui a suivi, soit un abandon total de toute velléité britannique de confronter directement les Américains en Amérique du Nord, on peut se demander qui a gagné. Allez chercher pourquoi le Maine s'étend si loin vers le nord ou pourquoi l'Alaska descend si profondément vers le sud ? Sans parler des affrontements qui deviennent de plus en plus difficiles pour les Anglais, entre 1812 et 1814, dans cette guerre dite de 1812 : ils perdent un combat important autour du lac Champlain, en septembre 1814, et subissent une défaite cuisante en Louisiane, en janvier 1815, alors que la guerre est techniquement terminée, ce qu'ignoraient les combattants.

Autour de ce rappel de 1812, auquel le gouvernement fut intimement lié, un aspect est passé presque inaperçu qui a pourtant son importance. Des unités canadiennes peuvent désormais inscrire sur leur drapeau le nom de « Detroit » pour signaler la présence de miliciens lors du combat de juillet 1812 qui avait mené à l'occupation, par les Britanniques, de cette ville américaine. Or, le système des distinctions militaires canadiennes reconnaissait, jusque-là, les faits remarquables survenus à compter de 1867. Puisque désormais on peut relier des combats d'avant 1867 à des unités actuelles (généralement de la Réserve), pourquoi ne pas le faire aussi pour les autochtones et les miliciens de Québec, Trois-Rivières et Montréal impliqués dans de nombreux combats victorieux entre 1608 et 1759 ? Le manège militaire en reconstruction à Québec, dont la mission militaire sera plus ou moins disparue, semble-t-il, pourrait servir, durant quelque temps, de centre des recherches qui seraient nécessaires à relier ces combattants du passé à des unités du 21e siècle.

Donc que fera-t-on pour 2017 ? Il est difficile, voire impossible, en 2015, chez Anciens Combattants Canada et la Fondation Vimy, de percevoir ce qui est véritablement recherché pour l'occasion. Bien sûr, il y aura l'ouverture officielle du centre permanent d'interprétation de la bataille à Vimy même, mais combien de Canadiens ont eu, ont ou auront l'occasion de visiter ce lieu durant leur vie ? Quel est le comité d'organisation de Vimy 2017 ? Où est-il ? S'il existe, est-il indépendant de toute intervention politique ? Nous savons trop bien comment un tel moment commémoratif peut facilement devenir, d'abord et avant tout, une occasion pour les politiciens de bien se faire voir. La compétence ne manque pas dans la haute fonction publique canadienne, mais l'indépendance d'esprit, si! Pour-

5 À consulter à ce sujet, Groulx, Patrice. « La commémoration de la bataille de Sainte-Foy, du discours de la loyauté à la « fusion des races », dans *Revue de l'Amérique française*, vol. 55, numéro 21, été 2001, p. 45-83. La première partie de l'article pose la problématique de toute commémoration.

quoi l'organisation des célébrations militaires et politiques de 2017 n'a-t-elle pas été confiée à un comité totalement indépendant du politique qui aurait fourni au gouvernement un programme d'activités autour d'un thème central visant à marquer profondément la mémoire collective ? Le Canada est un pays d'immigration où l'enseignement de l'histoire, qui relève des provinces, est loin d'être important, encore plus en ce qui concerne l'aspect militaire. Les quelques rares occasions qui se présentent de placer ce thème sous un éclairage approprié ne devraient pas être ratées. Un fond commun de connaissances historiques, aussi petit soit-il, a son importance, chez nous comme ailleurs dans le monde. Peut-être est-il déjà trop tard en ce qui concerne 2017.